

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi



.....
MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES

.....
CENTRE NATIONAL D'ACTION
ANTIMINES AU SENEGAL (CNAMS)

COMITE PERMANENT SUR L'ASSISTANCE AUX
VICTIMES

Genève du 02 au 06 juin 2008



La création du Centre National d'Action Antimines au Sénégal (CNAMS) par décret n° 2006-784 du 18 août 2006 et la mise en place de son personnel le 1er août 2007, ont permis de rendre opérationnelle l'action antimines au Sénégal.

Pour le cas spécifique de **l'assistance aux victimes des mines**, le Sénégal se préoccupe de la situation des **748** victimes dont **586** survivantes.



L'état global des victimes de mines depuis le début du conflit se présente comme suit :

ANNEE	VICTIMES CIVILES		VICTIMES MILITAIRES		TOTAUX
	BLESSES	TUEES	BLESSES	TUEES	
1988	01	-	-	-	01
1993	04	12	-	-	16
1996	-	01	09	02	12
1997	110	37	39	04	190
1998	131	54	24	12	221
1999	32	04	32	02	70
2000	34	14	18	-	66
2001	24	04	15	02	45
2002	17	03	21	01	42
2003	13	03	04	-	20
2004	17	-	-	-	17
2005	06	-	03	03	12
2006	10	03	05	-	18
2007	01	-	-	-	01
2008	15	01	01		17
TOTAL	415	136	171	26	748
	551		197		





Le Sénégal a mis en place, au CNAMS, un système de collecte de données en conformité avec le système de gestion de l'information pour la lutte antimines « The Information Management System for Mine action » (IMSMA).

Cette base de données qui est en cours d'installation est composée de formulaires pour la collecte d'informations notamment sur :

- l'accident de mine ;
- la victime de mine ;
- l'assistance aux victimes.



Le dernier formulaire permettra de recueillir des informations sur les attentes des victimes de mines, notamment des besoins en :

- Soins post hospitaliers ;
- Prothèses d'appareils d'aide à la mobilité ;
- Appui psychologique et social ;
- Formation scolaire et professionnelle ;
- Emploi et intégration économique.

Ce système permet de recueillir des informations d'aide à la décision.



- A ce système de recueil d'informations d'aide à la décision, on peut ajouter l'apport des mécanismes comme
- - les comités locaux de sensibilisations, de prévention ;
- - les relais ;
- - l'Association sénégalaise des victimes de mines ;
- - les cantonnements militaires ;
- - le comité de sécurité qui permet de rapporter et d'analyser les informations liées à la sécurité et aux accidents par mines ;
- - les comités régionaux de coordination de l'action antimines de Ziguinchor et Kolda



L'Hôpital régional de Ziguinchor est la structure hospitalière de référence qui prend en charge le plus grand nombre de victimes de mines.

Le personnel de santé impliqué dans la prise en charge des personnes handicapées, dont les victimes de mines, est composé de :

- 01 Chirurgien,
- 01 Anesthésiste,
- 05 kinésithérapeutes,
- 03 techniciens orthoprothésistes.



Il faut noter l'appui d'un donateur hollandais qui a doté l'Hôpital régional d'un atelier mobile permettant d'aller dans des endroits reculés pour consulter et appareiller des personnes handicapées y compris les victimes de mines ;

Dans chaque localité visitée, l'unité mobile permet de consulter et d'appareiller 20 personnes handicapées. La première opération a eu lieu en juillet-août 2007.



La deuxième tournée, effectuée en avril-mai 2008, a concerné les localités de Diattacounda, Boutoute et Niaguis. Une autre mission se prépare pour Bignona, Cafountine et Baïla.

Pour chaque mission, l'hôpital cherche un bailleur et la participation du patient s'élève à 10 000f CFA.



Dans le cadre d'un projet en cours (sep 2006-août 2008) sur la victime assistance, Handicap International a formé des conseillers du réseau d'appui psychosocial à l'écoute et à la prise en charge du trauma.

Ce projet dispose d'un volet psychosocial qui met l'accent sur la formation des membres du réseau en gestion de stress, de traumatisme, la prise en charge psychosociale des victimes à travers le débriefing, le counselling, la psychothérapie.



En termes d'amélioration de l'accès aux soins traumatiques des victimes de mines on peut retenir :

- - l'appui technique d'un psychiatre du Centre Hospitalier Universitaire de Fann à Dakar à l'Hôpital régional de Ziguinchor ;
- - la gratuité de la consultation pour les victimes de mines au niveau de l'Hôpital régional ;



Les résultats obtenus sont les suivants :

- 56 personnes formées sur l'écoute et sur l'approche globale de la victime ;
- 27 personnes formées au counselling, sur la gestion du stress et du trauma ;
- 38 personnes initiées à la psychothérapie ;
- 64 conseillers formés sur l'accompagnement au deuil.

Les activités menées prennent en compte, pour la plupart, la notion de handicapée de manière générale.



L'égalité de chances des personnes handicapées se matérialise par l'existence d'un quota de 15% dans le recrutement de la fonction publique sénégalaise et d'autres programmes à caractère socioéconomique.

L'Institut canadien Mont Morency accueille des agents du CRAO de Ziguinchor et de Kolda, entre autres, pour un renforcement de , capacités au Canada. En 2007, 08 agents dont 04 de la région naturelle de Casamance ont bénéficié de ce partenariat.



Les projets financés par l'Etat ou par les ONGs et organismes constituent un appui psychologique et social, par le fait qu'ils permettent à des personnes vulnérables d'avoir accès à un emploi/revenu, ou de s'exprimer physiquement à travers le sport.

Un certains nombre d'activités sont répertoriés, s'inscrivant dans le cadre de l'appui psychologique et social.

- Le réseau d'appui psycho social est constitué et équipé en matériel audiovisuel, dans le cadre dudit projet. Il intervient dans les régions de Kolda et Ziguinchor.



A l'actif, les activités suivantes ont été déroulées.

- . 149 patients orientés et pris en charge par les membres du réseau ;
- . 17 séances de sensibilisation psychosociales organisées avec les structures membres du réseau ;
- . 11 séances de débriefing avec l'ASVM ;
- . 02 séances de sensibilisation avec l'ASVM ;
- . 10 séances de sensibilisation avec ARHM/Z ;
- . 04 ateliers d'expression pour les enfants déplacés de Niaguiss (101 enfants concernés);



- . 07 émissions radios organisées dont l'une sur la place
qu'occupe la prise en charge psychosociale dans la reconstruction de la Casamance;
- . 03 tournées faites par un psychiatre de l'Hôpital de Fann de Dakar pour le renforcement de la formation des membres du réseau.



En 2007, des associations de personnes handicapées dont l'ASMV ont bénéficié de financement du Ministère de l'Action sociale, dans le cadre d'un programme de Réhabilitation à base communautaire (RBC). Le programme se poursuit pour d'autres localités dont Oussouye en 2008.



HI a construit et équipé des Unités de Transformation (UT) de noix de cajou, au niveau de Ziguinchor et Kolda dans lesquelles les personnes handicapées sont employées.

En mars 2008, un Téléthon a été organisé pour l'assistance aux victimes de mines sous l'initiative de l'ONG ASACASE. Cette campagne de solidarité a permis de collecter plus 45 000 euro.

Dans le cadre de l'appui ponctuel en direction des victimes de mines, ont peut retenir :



- la dotation en vivres, par le PAM, de la Fédération des Associations de Personnes Handicapées (FAPH), dont l'ASVM est membre ;
- en 2008, le ProCas a doté l'ASVM de 08 tonnes de riz pour les victimes de mines ;
- en collaboration avec l'ASVM, le CICR a assisté 300 victimes de mines en ustensiles de cuisines et distribué des kits contenant sac, cahiers, Bic, et moustiquaire imprégnées.



En 2007 le Sénégal a signé la convention sur les droits des personnes handicapées et le processus de ratification est en cours.

Un conseil interministériel sur les personnes handicapées a permis d'arrêter 19 mesures dont l'adoption d'une loi d'orientation nationale.

Le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) vise entre autres des objectifs qui permettent de prendre en charge les personnes handicapées de manière générale. Il s'agit :



- de faciliter l'accès à l'appareillage afin d'alléger la dépendance des victimes et de faciliter leur insertion socioprofessionnelle par le biais de projets viables et durables.
- de réduire les dépenses de santé liées aux accidents provoqués par les mines ou les UXO.

Au niveau du Ministère de la femme de l'entrepreneuriat féminin et de la micro finance, il y a une division qui s'occupe de la prise en charge des personnes handicapées.



De plus, à l'échelon régional, tous les services concernés sont impliqués dans la définition et la programmation des activités à mener, en faveur des personnes handicapées en général et des victimes de mines en particulier. Le Comité régional mis en place veille à l'harmonisation des actions pour assurer une bonne répartition géographique et éviter les doublons.

Le tableau suivant présente le plan prévu par la Stratégie nationale en ce qui concerne l'assistance aux victimes



Activités	Résultats attendus
Mise à jour du recensement de victimes de mines	Création d'une base de données utilisable pour : - l'assistance médicale - l'accès facile à la formation et à l'emploi/travail - l'accès aux subventions d'études
Appui technique à l'ASVM	Capacité de gestion autonome de projet et de mobilisation de ressources Capacité de préparation des projets pour les victimes Capacité de plaidoyer pour les demandeurs de soutien
Recherche de modalités pour la production et la manutention d'appareillage	Identification des coûts soutenus par les structures sanitaires pour la production d'appareillage et pour la réhabilitation Identification des critères pour la gratuité pour garantir l'accessibilité



Plaidoyer pour la couverture de coût de structures sanitaires	Les ministères concernés engagent le montant annuel nécessaire
Identification des mesures et des partenaires pour soutenir les activités génératrices de revenus aux victimes	Agences de développement, structures publiques et organisations privées mettent à disposition des fonds pour les victimes de mines
Plaidoyer pour garantir l'éducation aux victimes de mines	Le Ministère de l'Éducation engage des fonds pour garantir aux victimes en âge scolaire, l'éducation primaire et secondaire et accordera un pourcentage de bourses pour le niveau académique Offrir de la formation professionnelle y compris l'informatique



Mise en place d'un fonds avec contributions privées et publiques pour le soutien économique des victimes non employables	Institution d'une caisse Définition de critères d'accès, d'utilisation des ressources et de reporting aux donateurs
Renforcer les activités de soutien psychologique et aide médicale	Identification de coût pour une relation appropriée entre les psychologues et les assistés Estimation des coûts d'assistance médicale par rapport au nombre de victimes et au type de soins Mobilisation des ressources auprès des ministères